



Dématérialisation de la commande publique

A partir du 1er octobre, les acheteurs doivent dématérialiser la procédure de passation des marchés publics et publier les données essentielles sur un profil acheteur

Publié le : 12 septembre 2018

[Lire cet article en entier: "Dématérialisation de la commande publique"](#)

 [RETOUR À LA LISTE](#)

 **Bobigny**
GRAND PARIS
Hôtel de Ville

31, av. du Président Salvador Allende
BP 80004 - 93001 Bobigny Cedex

 01 41 60 93 93